

Visites, conférences et séminaires II

UE 22

CATEGORIE : AGRONOMIQUE **SECTION :** Gestion de l'Environnement Urbain

OPTION :

Année : BLOC 2

Acronyme : GEU23VCS2

Langues d'enseignement : Français

Coordonnées du service : HELdB - CAMPUS CERIA
Bâtiment 4C - 1er étage
Avenue Emile Gryzon 1 - 1070 Bruxelles

Enseignant responsable : YERLES C. - christian.yerles@cnldb.be

Autre(s) enseignant(s) de l'UE :

Nombre d'heures : 35 h **Nombre de crédits :** 5 ECTS (Facteur de pondération)

Niveau du cycle : 1 **Période :** Q1 & Q2

Cadre européen de certification : Niveau 6

Liste des UE pré requises : Néant

Liste des UE co requises : Néant

Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :

Cours obligatoire dans le programme.

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :

L'UE est focalisée sur les problématiques urbaines (aménagement de l'espace, mobilité, énergie, gestion des déchets, etc.) et permet, par l'observation et les rencontres sur le terrain, une première confrontation aux nombreux défis professionnels (diagnostic, analyse et solutions). Elle permet, en outre, une immersion dans la réalité du monde professionnel, dans sa diversité et ses particularités et fait comprendre la nécessité d'établir un réseau de contacts.

Au terme de sa formation, le bachelier en **Gestion de l'Environnement Urbain** est capable de :

- individuellement ou en groupe, d'élaborer sur base de l'analyse d'informations scientifiques ou techniques des documents didactiques ou des fiches techniques relatives à des produits ou services de la profession ;
- au travers d'études de cas, de repérer et de comprendre le rôle de chaque acteur impliqué dans les problématiques environnementales ; de rédiger une procédure de gestion de dossier environnemental.
- dans le cadre des activités d'intégrations professionnelles, de présenter un bilan des contacts significatifs établis en cours de formation avec le monde professionnel et leurs apports respectifs.

Autres connaissances ou compétences prérequis :

UE 07 > Visites Conférences et séminaires I



Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :

Séminaire résidentiel 2 :

Objectifs : amener les étudiants sur le terrain afin d'y rencontrer des acteurs intervenants dans le domaine de la gestion de l'environnement urbain et de les initier aux réalités, aux pratiques et aux problèmes du métier ; découvrir des méthodes et des usages hors de son cadre familial.

Contenu : préparation et réalisation d'un voyage d'études d'une semaine dans une ville de l'Union Européenne.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Séminaire résidentiel 2 :

Activités d'apprentissage : séminaires préparatoires, recherches exploratoires en bibliothèque et sur le Web, recherches thématiques en groupes, voyage d'études, préparation et organisation d'une visite sur le terrain, réalisation d'un rapport de synthèse individuel.

Méthode d'enseignement : par l'étude de cas et la mise en situation.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECES	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session			
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral
Séminaire résidentiel 2	35	5	100%	20%	0%	0%	0%	60%	20%	0%	0%	80%	20%	0%	0%

Informations sur le mode d'évaluation :

Attention la méthode de calcul de la note UE ci-dessous prévaut sur toute autre consigne indiquée dans la fiche UE.

Méthode de calcul de la note finale d'une UE

La note finale attribuée à une UE doit, dans tous les cas, être calculée en effectuant la moyenne arithmétique pondérée des notes des AA composant l'UE.

Remarque :

Lors des délibérations, en raison de circonstances exceptionnelles et notamment sur proposition des mini-jurys, rien n'empêche que le jury plénier puisse attribuer les crédits associés à une UE dont la note est inférieure à 10/20, sans modifier la valeur de cette dernière.

répartie sur trois axes

> 40 % : participation aux séminaires préparatoires et travail de recherche individuel ou en groupe

> 40 % : participation au voyage et présentation d'une visite thématique sur le terrain

> 20 % : rapport final individuel critique sur le déroulement du voyage et les AA (à remettre fin Q2)

Informations complémentaires : seul le rapport final individuel peut être remis en seconde session



Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

À l'issue du cours de Séminaire résidentiel 2, l'étudiant est capable de : dans un contexte particulier (une ville) l'étudiant a découvert de manière active des problématiques spécifiques à la gestion de l'environnement urbain ; il a été capable, en groupe, de collecter et synthétiser des informations diverses (techniques, juridiques, ...) ainsi que de les présenter oralement lors d'une visite sur le terrain ; il s'est constitué un carnet d'adresse. Sur base de tous ces éléments, il est capable d'en faire une synthèse critique et personnelle et de la communiquer de façon originale et créative (présentation d'un rapport écrit individuel).

Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :

Séminaire résidentiel 2 : notes prises lors des activités, informations en ligne sur Campus numérique

Description des sources, des références et des supports SUGGERES :

Séminaire résidentiel 2 : articles, livres, guides, sites WEB ... qui seront déterminés ultérieurement en fonction de la destination choisie.